

NOTICE DE POSE

Doc n° :
RD_NP_RENO_VV_PL_AI_HB_C

Bloc-porte de rénovation va et vient pivot linteau asservissement intégré (cas sur huisserie bois)

Application : 23/02/2016

Mise à jour : 03/09/2024

NOTICE DE POSE pour bloc-porte Certifié NF Portes résistant au feu en Bois

concernant la pose de la traverse haute d'huisserie de rénovation en bois sur un bloc-porte ayant initialement une huisserie en bois, sans feuillure ou avec feuillure ou avec feuillure et contrefeuillure.



Produits certifiés

BP va et vient EI30 rénovation pivot linteau asservi :

- **D3504** DV pivot GROOM
- **D3508** DV pivot SEVAX



**3 Allée des Ajoncs
Z.A.C. de la Montane EST 1
19800 EYREIN**

**Tél. : 05 55 20 82 98
Fax : 05 55 20 92 30**

**contact@polytech-bp.fr
www.polytech-bp.com**

1. Sommaire

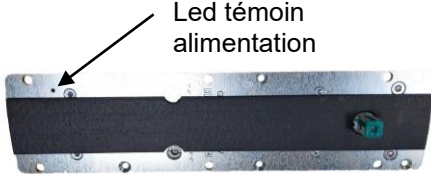
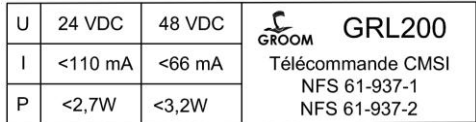
1.	1	
1.	SOMMAIRE	2
2.	COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE	3
2.1.	Eléments livrés :	3
2.2.	Vérifications :	4
2.3.	Manutention :	5
2.4.	Réception :	5
2.5.	Stockage :	5
3.	MATERIEL A PREVOIR.....	5
4.	RECOMMANDATIONS DE POSE	6
5.	MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE DE RENOVATION	6
5.1.	Types de profils	6
5.2.	Préparation pour la fixation de la traverse haute.....	7
5.3.	Fixation des tasseaux et cornières d'habillage	9
5.4.	Fixation de la traverse de l'huissierie de rénovation	13
6.	MISE EN PLACE DU VANTAIL.....	15
6.1.	Mise en place de la crapaudine	15
6.2.	Engondage du vantail	16
6.3.	Réglage des jeux latéraux	18
6.4.	Réglage de l'alignement	19
7.	REGLAGE DES PIVOTS	21
7.1.	Réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final	21
8.	MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE	21
9.	MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION.....	23
9.1.	Contact de position de sécurité :	23
10.	MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT	23
10.1.	Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire)	24
10.2.	Boîtier avec A.R.I.	24
11.	MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DAS EVACUATION	24
12.	TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT.....	25
13.	REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES EQUIPEMENTS DAS	26

2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

2.1. Eléments livrés :

- 1 traverse bois avec **ses protections thermiques aux extrémités**, ses 2 pivots et leurs câbles d'alimentation ainsi que 2 vantaux avec leurs pentures
 - 1 sachet, par vantail, avec :
 - une crapaudine à fixer sur le sol fini
 - la vis de réglage du jeu latéral à mettre sur la penture haute
 - la bride et ses 2 vis de fixation pour bloquer l'axe du pivot dans la penture haute
 - 1 boîtier de connexion, si ce dernier est un boîtier anti-réarmement, une notice est fournie
 - Pivots fournis et posés dans leur traverse d'huissierie bois, avec leur câble d'alimentation :
 - GRL200EMS 24V : si l'alimentation est de 48V, ne pas oublier d'utiliser le boîtier de connexion abaisseur de tension GROOM GRL00217. Ce bouton a les fonctions de décondamnation des vantaux et d'anti réarmement A.R.I (consommation du boîtier : 1,7 W).
 - GRL200EMS bi-tension 24-48V : l'alimentation par la centrale CMSI peut être soit en 24 ou en 48Vcc.
-

- Pivot SEVAX Lucifer
- Ou
- Pivot GROOM GRL 200EMS

GRL 200EMS 24V (câble d'alimentation fourni avec le pivot)	GRL 200EMS Bitension 24-48V (câble d'alimentation fourni avec le pivot)
	
Etiquette sur câble d'alimentation GRL 200EMS 24V	Etiquette sur câble d'alimentation GRL 200EMS Bitension 24V-48V
	

- Dans le cas du pivot linteau GRL 200 EMS, deux modèles existent :

- Pour le modèle GRL200EMS 24V, si l'alimentation est de 48V, un boîtier de connexion abaisseur de tension GROOM GRL00217 est fourni avec sa notice. Il a également la fonction anti-réarmement
- 1 bouton poussoir de commande manuelle de fermeture des vantaux (rupture d'alimentation des ventouses)
- 1 boîtier Batibox (pour le bouton poussoir)
- 3 à 6 tasseaux et/ou cornières pré-percé(e)s avec des morceaux de double face sur la face en contact avec l'huissérie (habillage huissérie existante)
- 1 gabarit de perçage pour la traverse
- vis bois 5x100 *
- vis placo autoforeuse 3,5 x 25 (fixation tasseaux/cornières) *
- cette notice de pose

Dans le cas de demande d'équipement DAS tels que gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notices.

* nombre de vis variant selon les dimensions de l'huissérie

2.2. Vérifications :

- dimensions de l'huissérie et des vantaux
- force des pivots adaptée à la largeur « l » des vantaux selon le tableau suivant :

Type de pivot	Force	Règle	Repère couleur sur axe pivot
GROOM GRL200 EMS et GRL 200EMS Bitension	3, 4 ou 5 fixe	- Force 3 : $l \leq 1006$ mm - Force 4 : $1007 < l \leq 1156$ mm - Force 5 : $1157 < l \leq 1230$ mm	- Force 3 : Rouge - Force 4 : Jaune - Force 5 : Vert
SEVAX LUCIFER	3 fixe	- Force 3 : $l \leq 1020$ mm	

- tension des équipements DAS tels que verrous électromagnétiques ou serrures motorisées (qui doivent être commandés par rupture de courant)

2.3. Manutention :

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

2.4. Réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2. La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



2.5. Stockage :

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables. Les blocs-portes, le temps de leur stockage doivent conserver leurs protections (carton ou film protecteur protégeant chaque palette) jusqu'au moment de leur pose sur chantier. Les palettes de blocs portes vitrés ne doivent pas être superposées, aucune marchandise ne doit être posée dessus.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

3. MATERIEL A PREVOIR

Le matériel à prévoir, en fonction des différentes étapes, est le suivant :

- **Pour la pose de la traverse:**
 - Un niveau
 - Un fil à plomb
 - Une perceuse (Forets bois de Ø4) / visseuse (clé allen de 3)
- **Pour la pose des tasseaux ou cornières d'habillage :**
 - Une perceuse (Foret bois de Ø2,5) / visseuse (embout PH2)
- **Pour la mise en place de la crapaudine :**

Voir page 15

- **Pour la mise en place des vantaux et leurs réglages :**
 - Une clef allen de 5
 - Un tournevis T10 ou une visseuse avec embout T10
 - Un tournevis plat
 - Une clef plate de 10
- **Pour la pose des ventouses encastrées et du bouton poussoir (en cloison légère) :**
 - Une scie cloche de Ø127mm avec une perceuse
 - Un tournevis cruciforme
 - De l'enduit

4. RECOMMANDATIONS DE POSE

Nous vous rappelons que tout changement d'un composant du D.A.S. entraîne la non-conformité de l'installation.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés suivant les règles d'installation de la norme NF S 61-932 et autres normes concernant ce type de matériel, notamment :

- Les lignes de télécommande et de contrôle ne doivent avoir aucune liaison galvanique entre elles et avec tout autre circuit.
- Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câbles prévus pour les canalisations fixes. Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm² pour les câbles rigides et à 1 mm² pour les câbles souples. La section des conducteurs devra, de plus, être choisie de façon à tenir compte des chutes de tension en ligne, risquant de compromettre la compatibilité entre les caractéristiques de sortie des dispositifs de commande et les caractéristiques d'entrées des dispositifs télécommandés.
- Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de catégorie CR1 (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité correspondant aux D.A.S. qu'elles desservent.
- Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2.
- La surveillance des lignes de télécommande à émission et des lignes de contrôle est obligatoire. Toutefois, il est admis que ces lignes reliant un matériel déporté de C.M.S.I. à un D.A.S. puissent ne pas être surveillées si l'ensemble des conditions suivantes est respecté :
 - Chaque ligne a une longueur inférieure à 3 m et elle est facilement visitable,
 - La totalité des lignes, le matériel déporté et le D.A.S. télécommandé se trouvent dans le même volume,
 - Une protection renforcée contre les chocs mécaniques est assurée à ces lignes.
- Le système doit être conçu de manière à limiter les conséquences d'un défaut survenant sur les câbles ou les raccordements. En particulier, une ligne de télécommande au sens de la norme NF S 61-931 ne doit pas comporter plus de 32 Dispositifs Actionnés de Sécurité commandés par émission de courant.

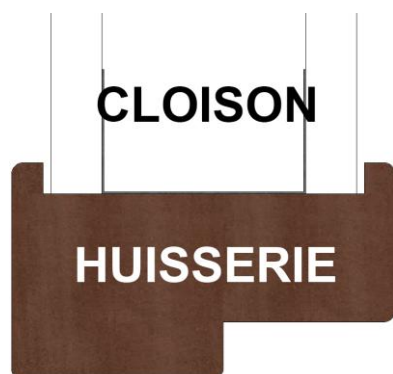
La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m et leurs liaisons doivent être protégées mécaniquement sous conduit rigide continu, ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 50-102.

Les opérations d'exploitation et de maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

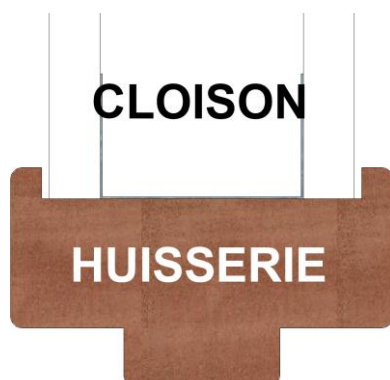
5. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE DE RENOVATION

5.1. Types de profils

AVEC FEUILLURE

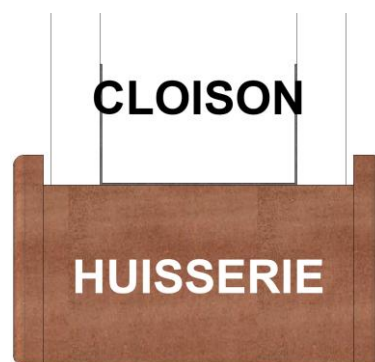


AVEC FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE



SANS FEUILLURE

(baie libre)



3 cas :

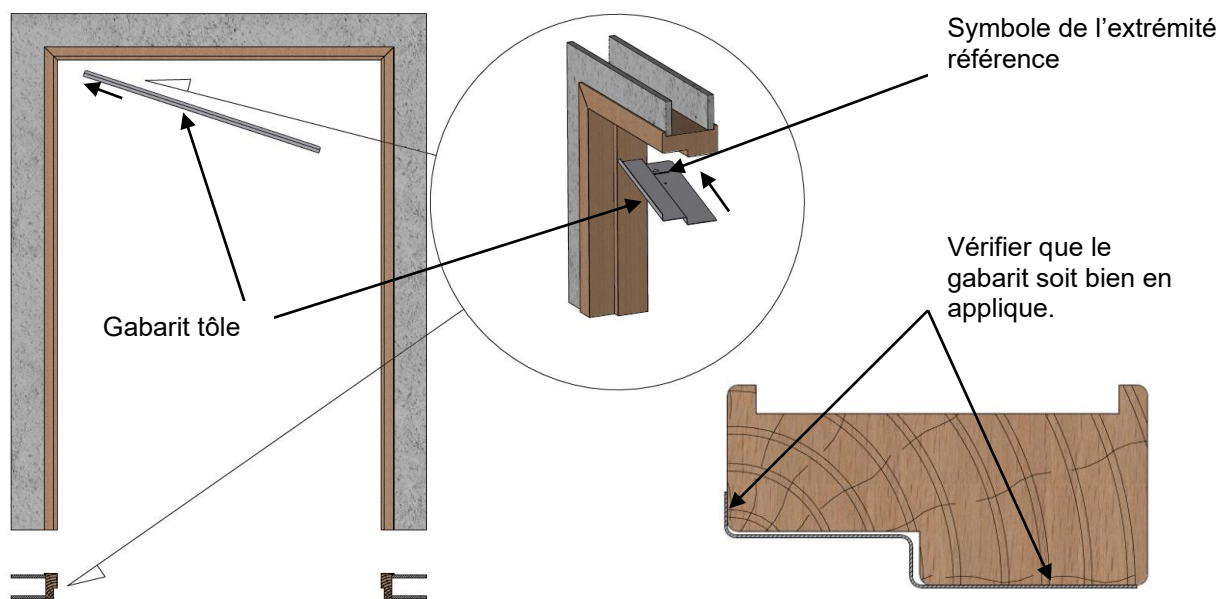
- Montants et traverse avec feuillure ou feuillure et contre feuillure
- Montants et traverse sans feuillure
- Montants avec feuillure ou feuillure et contre feuillure et traverse sans feuillure

Se munir du plan identifié selon le numéro d'A R sur lequel ont été définies au préalable les prises de côtes de votre huisserie de rénovation afin de les vérifier

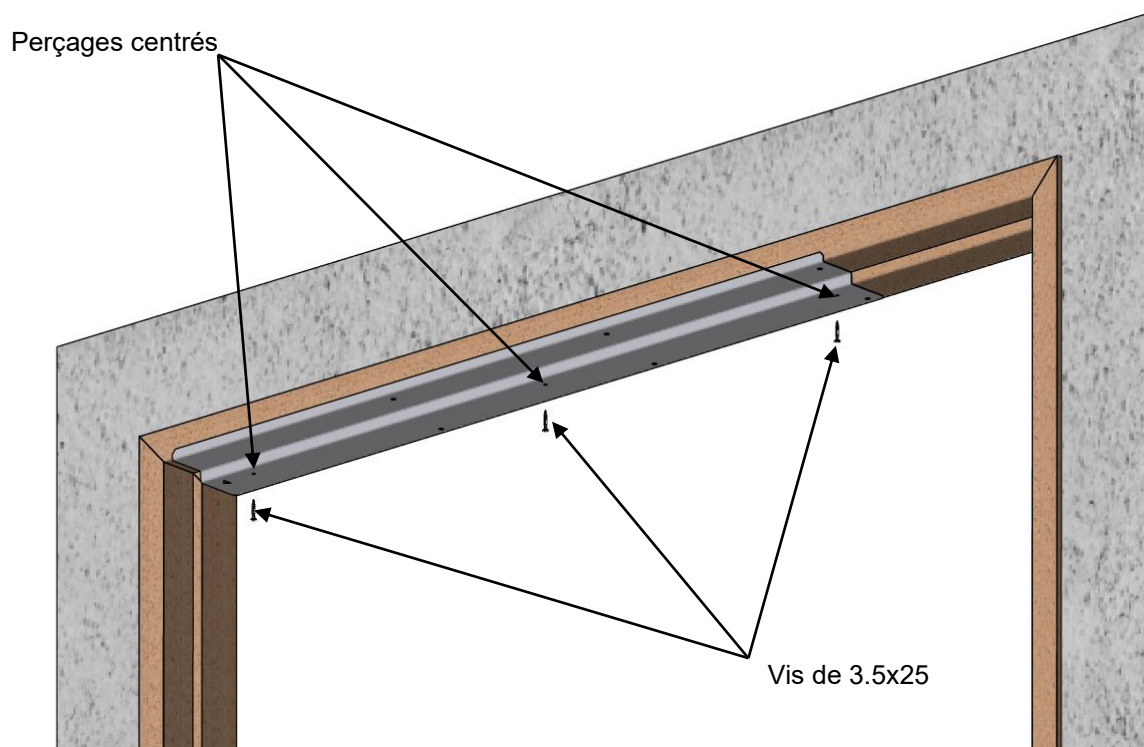
5.2. Préparation pour la fixation de la traverse haute

1. Positionner le gabarit de perçage fourni contre la traverse haute de l'huisserie existante en le calant contre le cochonnet du montant gauche de l'huisserie existante côté rotation ou directement contre le montant gauche côté rotation s'il n'y a pas de cochonnet (**Vue 1**).
2. Vérifier que le gabarit soit bien positionné à l'avant de l'huisserie (**Vue 1**).
3. Fixer le gabarit avec 3 vis 3,5x25 fournies selon les 3 pré-perçages situés dans l'axe central (**Vue 2**).

Vue 1 :



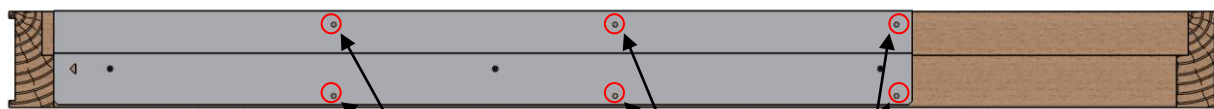
Vue 2 :



VUE DU DESSOUS DU GABARIT



**Pré-perçages des fixations du maintien de gabarit
(Vis 3,5x25)**



**Pré-perçages des fixations de la traverse
Vis(5x100)**

4. Une fois en place, percer sur l'huissérie existante les trous de fixation pour la traverse de l'huissérie de rénovation avec un foret bois Ø4mm (profondeur du trou à adapter selon la longueur de vis, la présence de tasseaux...).

5. Retirer le gabarit.



5.3. Fixation des tasseaux et cornières d'habillage

5.3.1. Précisions selon les cas rencontrés :

5.3.1.1. CAS AVEC FEUILLURE OU FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS ET TRAVERSE (SECTION MINI 118x56) - figures 1 & 2 -

- Des tasseaux d'habillage sont fournis afin de combler les feuillures des montants et de la traverse de l'huissérie existante.

5.3.1.2. CAS AVEC FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS SEULEMENT (SECTION MINI 118x56) - figure 2 -

- Des tasseaux d'habillage sont fournis afin de combler les feuillures des montants de l'huissérie existante.

5.3.1.3. CAS AVEC FEUILLURE OU FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS ET TRAVERSE (SECTION < 118x56) *

a) Avec feuillure : figure 3

- Des cornières d'habillage sont fournies afin de combler les feuillures des montants et de la traverse de l'huissérie existante ainsi que de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56 (Les cornières sont à installer côté feuillure de l'huissérie existante).

- Des tasseaux d'habillage sont fournis afin de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56 (Les tasseaux sont à installer côté opposé feuillure de l'huissérie existante).

b) Avec feuillure et contre feuillure : figure 4

- Des cornières d'habillage sont fournies afin de combler les feuillures des montants et de la traverse de l'huissérie existante ainsi que de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56 .

5.3.1.4. CAS AVEC FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS SEULEMENT (SECTION < 118x56) * - figure 4 -

- Des cornières d'habillage sont fournies afin de combler les feuillures des montants de l'huissérie existante ainsi que de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56 pour les montants.
- Des tasseaux d'habillage sont fournis afin de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56 pour la traverse.

5.3.1.5. CAS SANS FEUILLURE (SECTION < 118x56) * - figure 5 -

- Des tasseaux d'habillage sont fournis afin de retrouver une section totale d'huissérie mini de 118x56.

* Dans le cas d'une huissérie existante de section inférieure à celle de l'huissérie de rénovation, il est nécessaire de retrouver une section totale mini de 118x56.

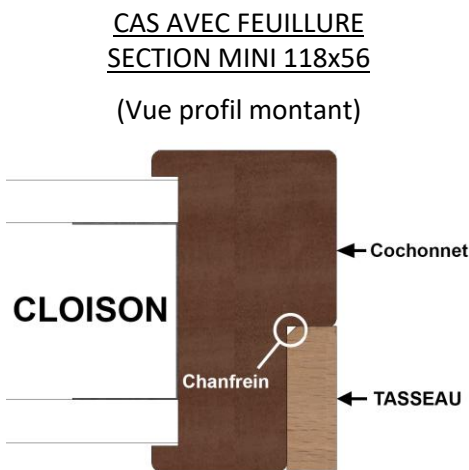


Figure 1

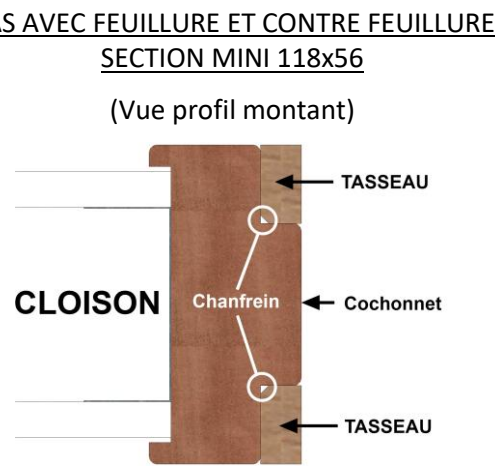


Figure 2

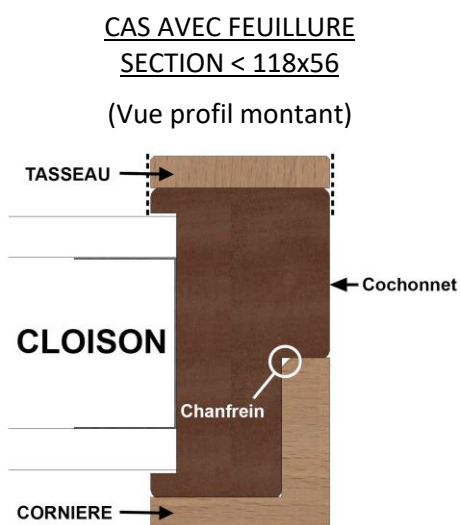


Figure 3

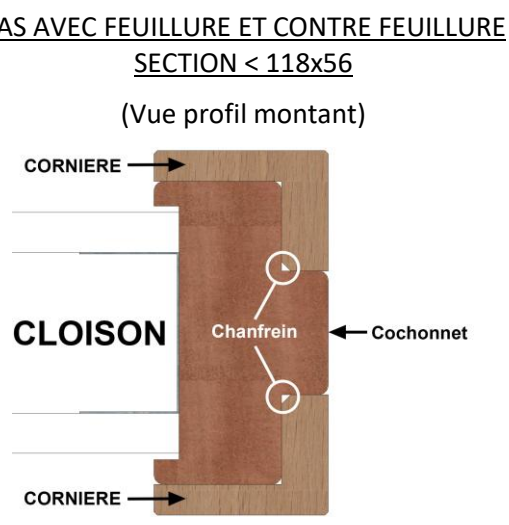
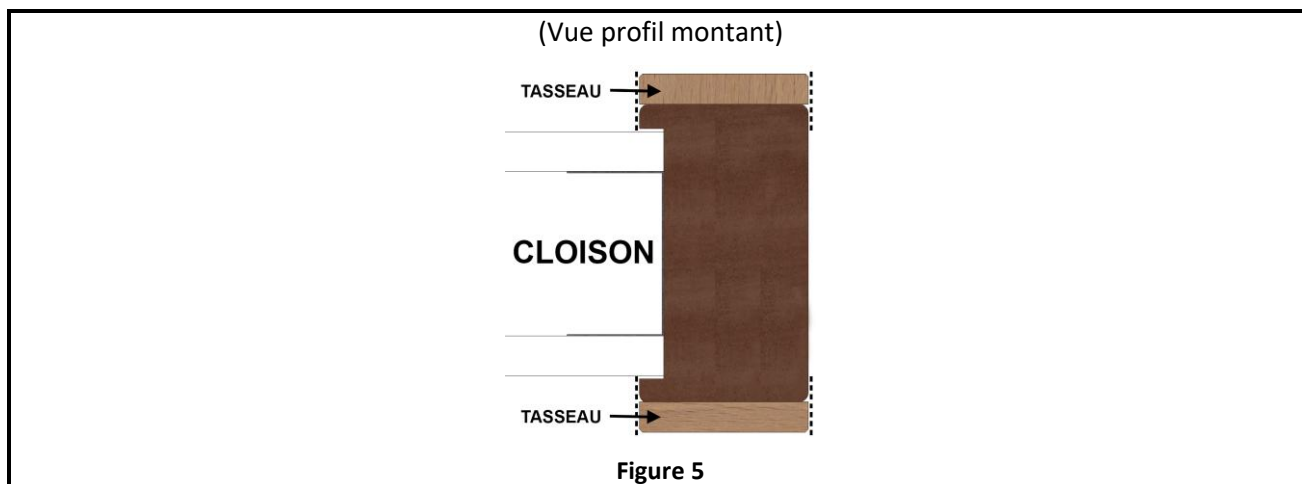


Figure 4

CAS SANS FEUILLURE SECTION < 118x56



Le cas de montage présenté dans cette notice est celui représenté Figure 5. Suivre la même procédure pour les autres cas. Lorsqu'il y aura des différences, ces dernières seront précisées.

Note 1 : Comme pour le gabarit de perçage, du double-face est présent sur la face des tasseaux ou cornières qui sera en contact avec l'huissérie. Vous pouvez ainsi rapidement identifier dans quel sens ils se positionnent et réaliser les perçages en toute simplicité.

Ne retirer le film adhésif du double-face qu'au moment de la mise en place du tasseau ou de la cornière.

Note 2 : Les tasseaux et cornières d'habillage ont été fabriqués selon les côtes relevées sur le plan identifié selon le numéro d'A R.

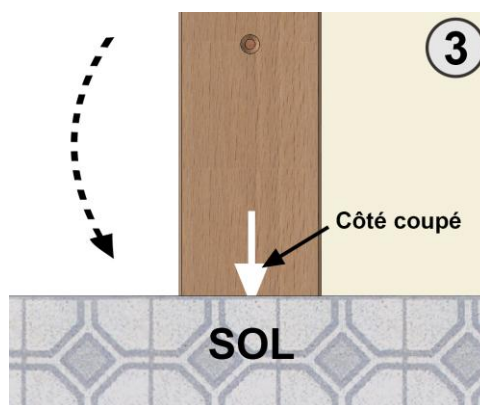
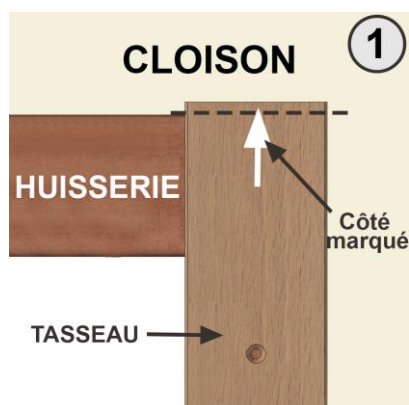
5.3.2. Fixation sur les montants



Une surcote en longueur a été prévue pour les tasseaux ou cornières habillant les montants, le but étant d'anticiper les imperfections dues au sol.

Positionner votre tasseau ou cornière face à l'huissérie existante (en simulant sa position finale), puis ajuster la longueur de la manière suivante :

- 1.** Tourner le tasseau de manière à ce que le « côté marqué » soit vers le haut puis relever la surcote.
- 2.** Raccourcir le tasseau.
- 3.** Retourner le tasseau « côté coupé » vers le bas.



Note : Dans le cas de cornières, celles habillant les montants sont plus longues sur un côté afin de recouvrir sur leur face les angles montants/traverse de l'huisserie. Vous pouvez ainsi repérer plus facilement dans quel sens et de quel côté elles se positionnent.



4. Ensuite selon les cas vous pouvez soit :

- **Tasseau dans feuillure/contre feuillure :** Retirer le film adhésif du double-face et positionner le tasseau d'habillage de manière à avoir le chanfrein en fond de feuillure (voir **figures 1 & 2** à la page 9).
- **Cornière :** Retirer le film adhésif du double-face et emboîter la cornière au montant de l' huisserie en l'appuyant contre, côté le plus court en fond de feuillure contre le cochonnet (voir **figures 3 & 4** à la page 9).
- **Tasseau sur parement :** Retirer le film adhésif du double-face et positionner le tasseau d'habillage de manière à ce qu'il soit affleurant aux bords de l' huisserie (voir **figures 3 & 5** à la page 9).

- 5.** Une fois mis en place, percer sur le montant de l' huisserie existante les trous pour la fixation du tasseau d'habillage selon les pré-perçages de ce dernier (foret bois Ø2,5mm).



- 6.** Enfin, fixer le tasseau à l' huisserie à partir des pré-perçages avec les vis autoperceuses 3.5x25 fournies (embout PH2).



- 7.** Fixer les autres tasseaux d'habillage aux montants en suivant la même procédure.

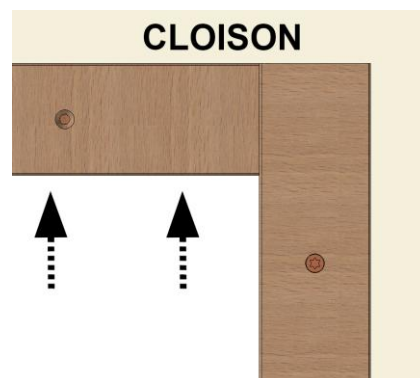
5.3.3.Fixation sur la traverse

Note 1 : Les tasseaux ou cornières d'habillage pour la traverse de l' huisserie existante sont à la bonne longueur selon les côtes relevées sur le plan identifié selon le numéro d'A R.

Note 2 : Les trous pour la fixation de la traverse de rénovation sont déjà percés dans les tasseaux ou cornières d'habillage.

1. Selon les cas, vous pouvez soit :

- **Tasseau sur parement :** Retirer le film adhésif du double face et positionner le tasseau d'habillage sur le parement de la traverse de manière à ce qu'il soit affleurant aux bords de l'huissérie en l'insérant entre les deux autres tasseaux déjà en place sur les montants (voir figures 3 & 5 à la page 9).
- **Cornière :** Retirer le film adhésif du double-face et insérer la cornière d'habillage entre les deux autres cornières déjà en place sur les montants, en l'emboitant à l'angle de la traverse côté double face recouvrant ainsi le parement et comblant la feuillure de l'huissérie existante (voir figures 3 & 4 à la page 9).
- **Tasseau dans feuillure/contre feuillure :** Retirer le film adhésif du double-face et insérer le tasseau d'habillage entre les deux autres tasseaux déjà en place sur les montants, côté double face contre le cochonnet de la traverse de l'huissérie existante (voir figures 1 & 2 à la page 9).



2. Une fois mis en place, percer sur la traverse de l'huissérie existante les trous pour la fixation du tasseau d'habillage selon les pré-perçages de ce dernier (foret bois Ø2,5mm).



3. Enfin, fixer le tasseau à l'huissérie à partir des pré-perçages avec les vis autoperceuses 3.5x25 fournies (embout PH2).



4. Fixer le second tasseau d'habillage de l'autre côté de la traverse en suivant la même procédure.

5.4. Fixation de la traverse de l'huissérie de rénovation

Avant de positionner la traverse de l'huissérie de rénovation, vérifiez que les tasseaux ou cornières d'habillage soient bien en place si vous êtes dans l'un des cas suivants :

5.4.1.CAS AVEC FEUILLURE OU FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS ET TRAVERSE (SECTION MINI 118x56)*

- Tasseaux fixés en feuillure des montants et de la traverse de l'huissérie existante

5.4.2.CAS AVEC FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS SEULEMENT (SECTION MINI 118x56)*

- Tasseaux fixés en feuillure des montants de l'huissierie existante

5.4.3.CAS AVEC FEUILLURE OU FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS ET TRAVERSE (SECTION < 118x56)*

5.4.3.1. Avec feuillure :

- Cornières fixées aux montants et à la traverse côté feuillure de l'huissierie existante comblant les feuillures et retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56
- Tasseaux fixés aux montants côté opposé feuillure et à la traverse côté opposé feuillure de l'huissierie existante retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56

5.4.3.2. Avec feuillure et contre feuillure :

- Cornières fixées aux montants et à la traverse de l'huissierie existante comblant les feuillures et retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56

5.4.4.CAS AVEC FEUILLURE ET CONTRE FEUILLURE SUR MONTANTS SEULEMENT (SECTION < 118x56) *

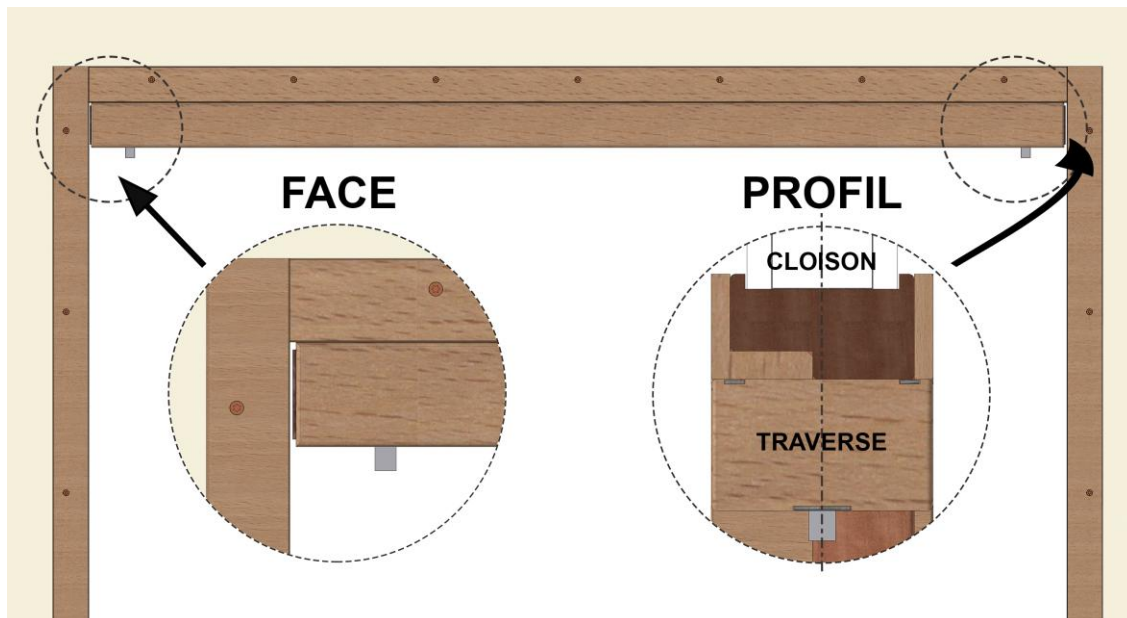
- Cornières fixées aux montants de l'huissierie existante comblant les feuillures et retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56
- Tasseaux fixés à la traverse des deux côtés de l'huissierie existante retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56

5.4.5.CAS SANS FEUILLURE (SECTION < 118x56) *

- Tasseaux fixés aux montants et à la traverse de l'huissierie existante retrouvant une section totale d'huissierie mini de 118x56

*(voir **Figures 1 à 5** à la page 9)

Note : Un jeu entre les montants et la traverse a été prévu afin de faciliter l'installation de cette dernière. Veiller à avoir le même jeu des deux côtés.



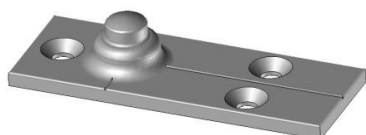
5. Enfin, fixer la traverse de l'huissérie de rénovation à partir des pré-perçages avec les vis bois 5x100 fournies (clé allen de 3).



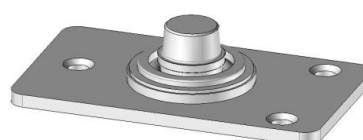
6. MISE EN PLACE DU VANTAIL

6.1. Mise en place de la crapaudine

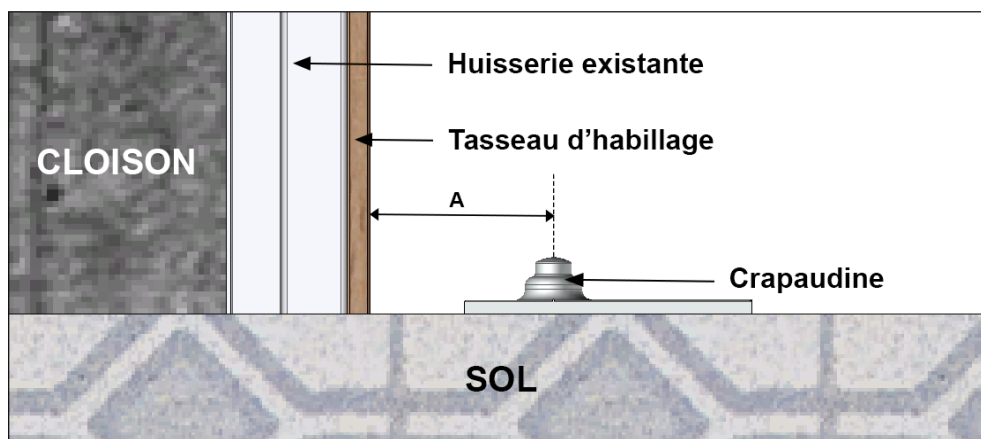
Crapaudine GROOM



Crapaudine SEVAX



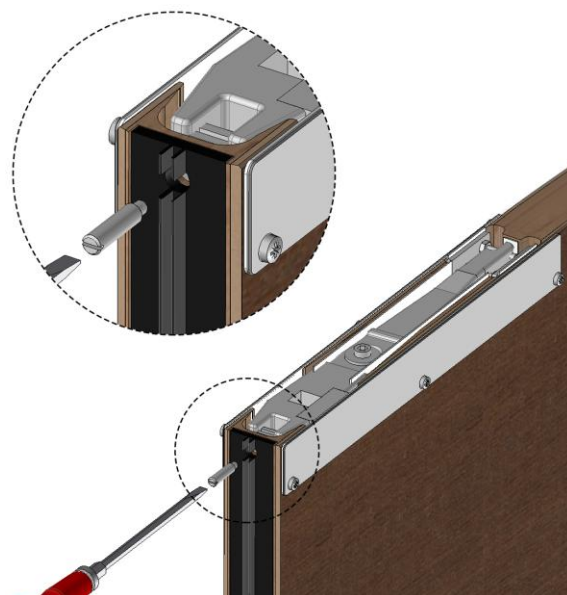
Fixer la crapaudine sur le sol fini, avec son axe positionné à une côte A de 64mm (GRL 200 EMS) ou 70mm (LUCIFER) par rapport à l'huissérie existante. Pour fixer la crapaudine, utilisez les chevilles plastiques et les vis fournies dans le sachet contenant la crapaudine ou des vis béton.



La cote A va déterminer le jeu entre le vantail et l'huisserie existante. L'important est que l'axe de la crapaudine se trouve bien à la verticale de l'axe du pivot linteau. La cote A ne pourra varier de plus de $\pm 2\text{mm}$ sans risque de voir le vantail frotter sur l'huisserie existante ou générer un jeu trop important.

6.2. Engondage du vantail

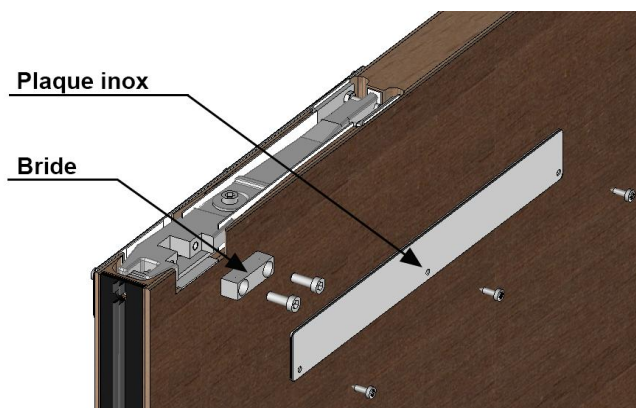
Le cas présenté est celui du GRL 200 EMS. Suivre la même procédure pour le cas avec LUCIFER. Lorsqu'il y aura des différences, ces dernières seront précisées.



1. En premier lieu, insérer la vis de réglage du jeu latéral (dans le sachet avec la crapaudine) dans le chant du vantail au niveau de la penture haute à l'aide d'un tournevis plat (dans le cas du LUCIFER la vis de réglage du jeu latéral est déjà en place sur le bras du côté des vis de réglage de l'alignement ; voir p18).

2. Enlever la plaque de protection inox avec un tournevis T10 au niveau de la penture haute sur la face où cette dernière doit recevoir l'axe du pivot.

3. Préparer la bride de la penture avec ses 2 vis et une clé allen de 5.





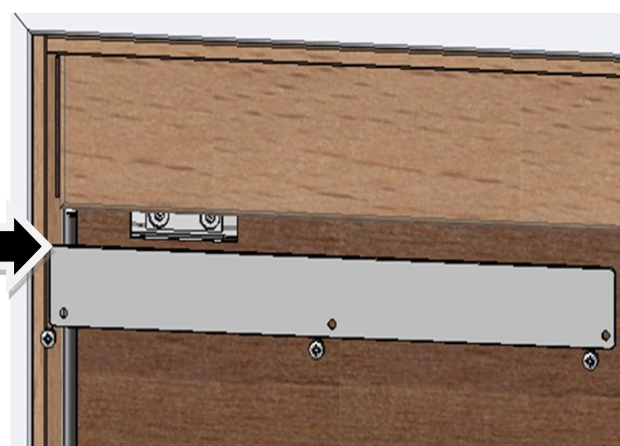
4. Positionner la porte parallèlement à la traverse de l'huissérie de rénovation, pour sa position finale, avec la face recevant l'axe du pivot du côté de la traverse.

5. Mettre la porte en place sur la crapaudine tout en basculant le haut de la porte vers l'arrière pour qu'elle ne tape pas dans l'huissérie.

6. Redresser la porte tout en enclenchant l'axe du pivot dans la penture haute.



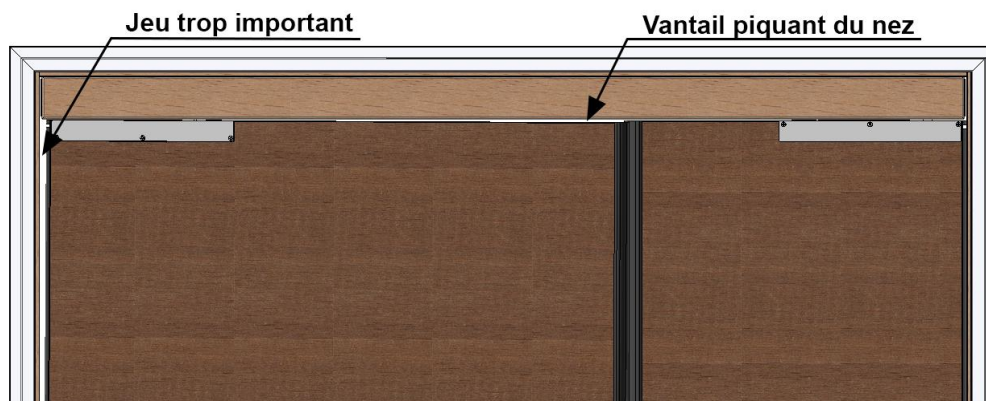
7. Mettre en place la bride puis la plaque de protection inox.



6.3. Réglage des jeux latéraux

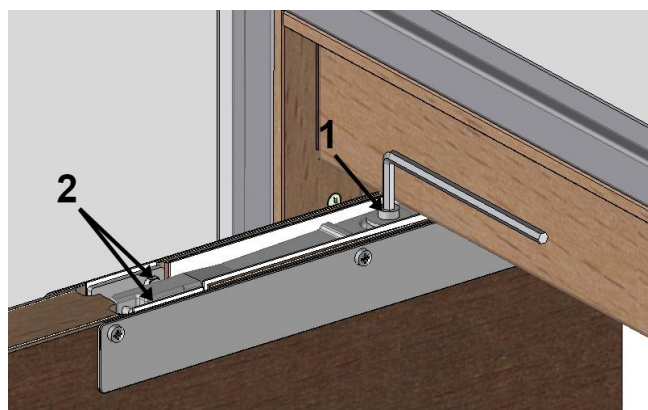
Une fois la porte en place, vérifier les jeux latéraux qui peuvent être :

- **trop faibles**, empêchant un bon fonctionnement du vantail qui toucherait l'huissérie de rénovation en levant du nez
- **trop grands**, provoquant un jeu de fonctionnement trop important entre l'huissérie de rénovation et le vantail piquant du nez



6.3.1. Pivot GROOM GRL200EMS

Pour régler le jeu latéral, ouvrir la porte à 90° puis desserrer la vis de blocage de la penture haute avec une clé allen de 5mm (1) ainsi que les vis de réglage de l'alignement avec une clé plate de 10 (2).



Note : Dans le cas d'une traverse de section > à 118mm, dégonder le vantail pour pouvoir accéder à la vis de blocage.

- **Si vous souhaitez réduire le jeu** : visser la vis se trouvant dans le chant du vantail au niveau de la penture haute avec un tournevis plat.
- **Si vous souhaitez augmenter le jeu** : dévisser la vis.



Ne pas oublier de resserrer les vis de réglage de l'alignement ainsi que la vis de blocage de la penture haute desserrées précédemment.

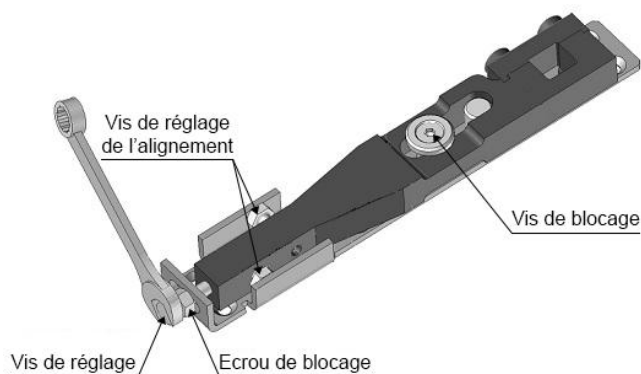


6.3.2. Pivot SEVAX LUCIFER

Débloquer la vis de blocage ainsi que les vis de réglage de l'alignement avec une clé plate de 10.

- **Si vous souhaitez réduire le jeu** : desserrer l'écrou de blocage et visser la vis de réglage avec la clé plate de 10.

- **Si vous souhaitez augmenter le jeu** : dévisser la vis de réglage et resserrer l'écrou de blocage.



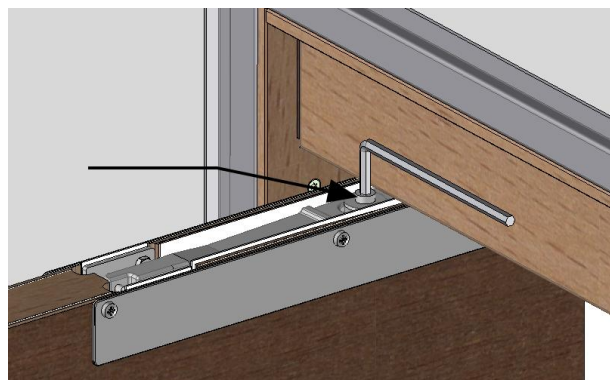
Ne pas oublier de rebloquer l'écrou de blocage, les vis de réglage de l'alignement ainsi que la vis de blocage de la penture.

6.4. Réglage de l'alignement

VUE DU DESSUS



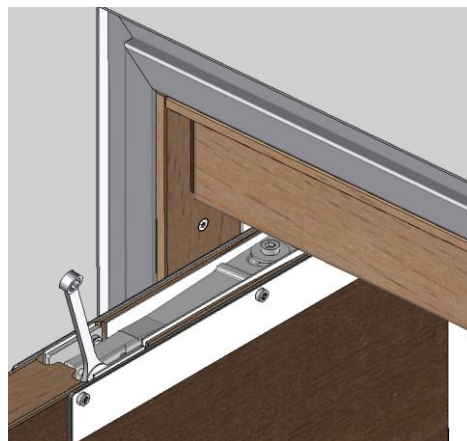
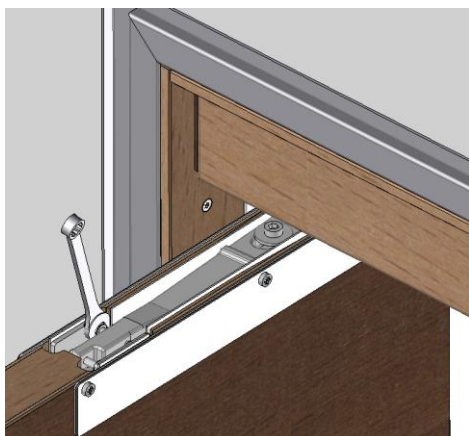
Pour régler l'alignement, ouvrir la porte à 90° puis desserrer la vis de blocage de la penture haute avec une clé allen de 5mm.



Note : Dans le cas d'une traverse de section > à 118mm, dégondrer le vantail pour pouvoir accéder à la vis de blocage.

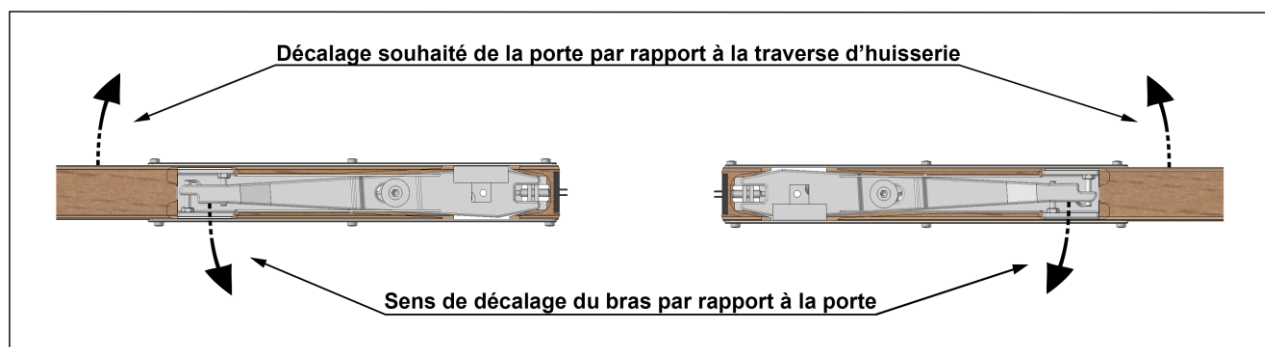
Pour la penture SEVAX, débloquer la vis de réglage du jeu latéral et ne pas oublier de la rebloquer une fois les réglages terminés.

Ensuite, visser ou dévisser les vis de réglage de l'alignement du bras de la penture haute avec une clé plate de 10 afin d'obtenir le bon alignement.



Le bras doit être réglé dans le sens opposé au décalage souhaité de la porte.

Exemple : Si l'on souhaite décaler la porte vers la droite par rapport à la traverse d' huisserie, il faut régler le bras de la penture vers la gauche par rapport à la porte, et inversement si l'on veut décaler la porte vers la gauche.



Ne pas oublier de resserrer la vis de blocage de la penture haute une fois l'alignement obtenu.

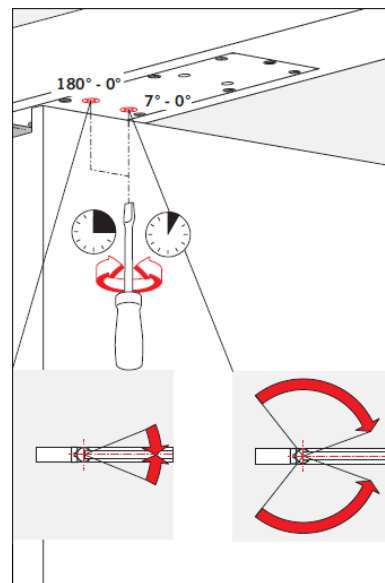
7. REGLAGE DES PIVOTS

7.1. Réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final

Utiliser un tournevis plat pour agir sur les 2 vis de réglage.

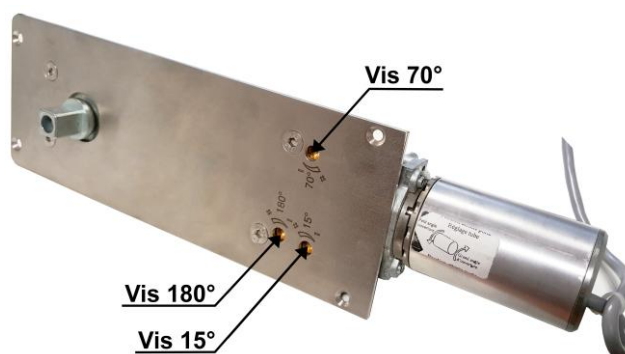
Pour le GROOM GRL200EMS, la vis 7° - 0° permet de régler l'à-coup final et la vis 180° - 0° permet de régler la vitesse de fermeture.

Visser pour diminuer la vitesse ou l'à-coup et dévisser pour l'augmenter.



Pour le SEVAX LUCIFER, les vis 180° et 70° permettent d'agir sur la vitesse de fermeture suivant l'angle de la porte et la vis 15° permet d'agir sur l'à-coup final.

Visser pour diminuer la vitesse ou l'à-coup et dévisser pour l'augmenter.



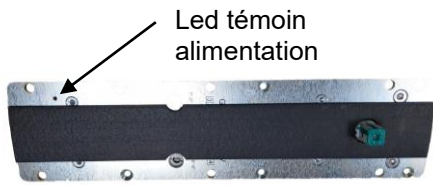
8. MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Afin de pouvoir déclencher manuellement la fermeture des vantaux, nous conseillons de mettre systématiquement en place un bouton poussoir. Ce bouton poussoir devra être mis en place dans un boîtier batibox dont l'axe est positionné à plus de 100mm du chant du vantail en position ouvert et à 1250mm maxi du sol. Mettre en place le boîtier batibox comme indiqué sur sa notice.



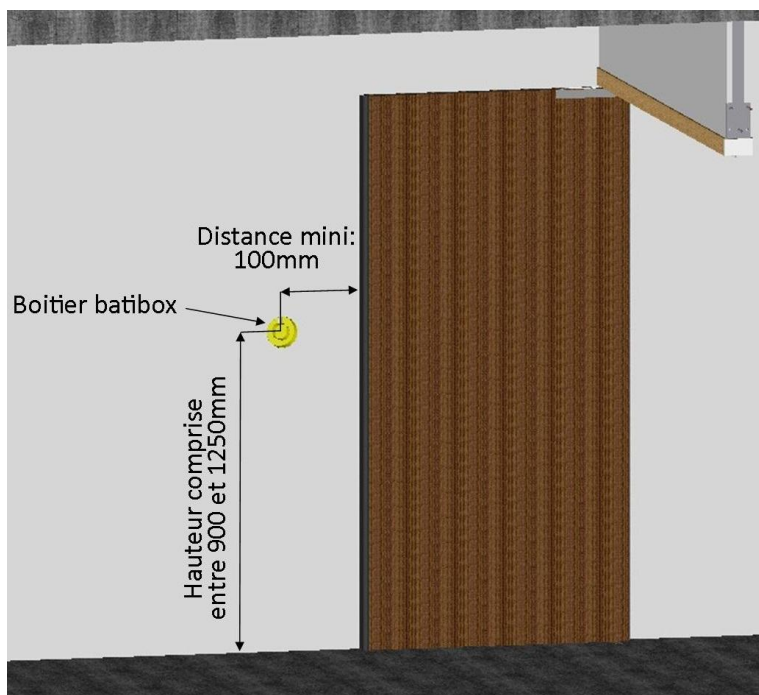
Les dispositifs de retenue sont intégrés aux pivots.

- Dans le cas du pivot linteau LUCIFER, l'alimentation des ventouses peut être de 24 ou 48 V suivant la demande.
- Dans le cas du pivot linteau GRL 200 EMS, deux modèles existent :
 - GRL200EMS 24V : si l'alimentation est de 48V, ne pas oublier d'utiliser le boîtier de connexion abaisseur de tension GROOM GRL00217. Ce bouton a les fonctions de décondamnation des vantaux et d'anti réarmement A.R.I (consommation du boîtier : 1,7 W).
 - GRL200EMS bi-tension 24-48V : l'alimentation par la centrale CMSI peut être soit en 24 ou en 48Vcc.

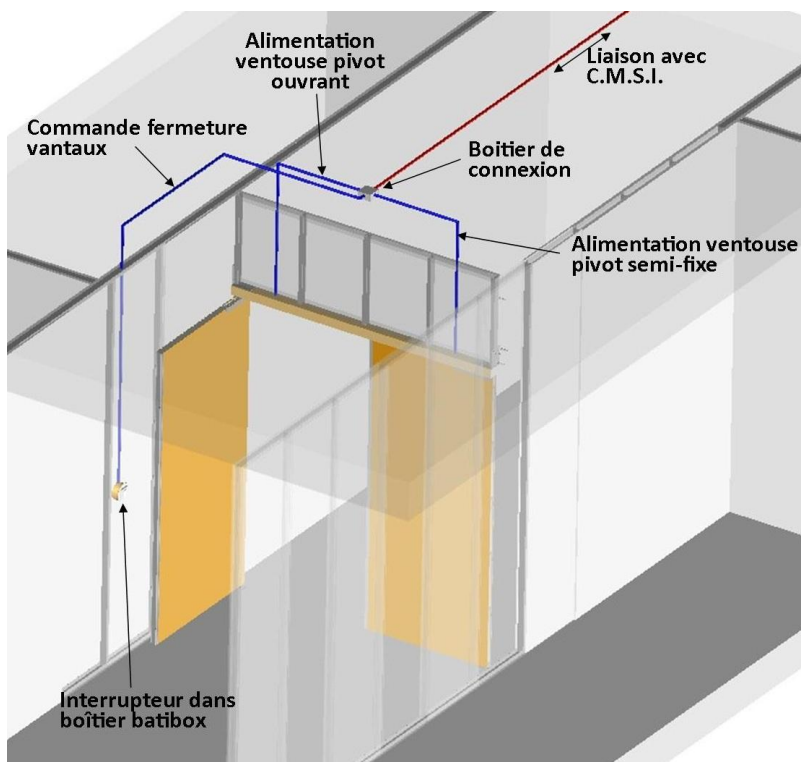
GRL 200EMS 24V (câble d'alimentation fourni avec le pivot)	GRL 200EMS Bitension 24V-48V (câble d'alimentation fourni avec le pivot)										
											
Etiquette sur câble d'alimentation GRL 200EMS 24V	Etiquette sur câble d'alimentation GRL 200EMS Bitension 24V-48V										
 <u>24 VDC</u> si alimentation en 48 VDC utiliser le boîtier DAS GRL00217-1	<table><tr><td>U</td><td>24 VDC</td><td>48 VDC</td><td rowspan="3"> GRL200 Télécommande CMSI NFS 61-937-1 NFS 61-937-2</td></tr><tr><td>I</td><td><110 mA</td><td><66 mA</td></tr><tr><td>P</td><td><2,7W</td><td><3,2W</td></tr></table>	U	24 VDC	48 VDC	 GRL200 Télécommande CMSI NFS 61-937-1 NFS 61-937-2	I	<110 mA	<66 mA	P	<2,7W	<3,2W
U	24 VDC	48 VDC	 GRL200 Télécommande CMSI NFS 61-937-1 NFS 61-937-2								
I	<110 mA	<66 mA									
P	<2,7W	<3,2W									

Lorsque le pivot GRL200EMS bi-tension 24-48V est alimenté électriquement, le témoin d'alimentation (Led) est allumé. Lorsqu'il n'est pas alimenté, le témoin d'alimentation (Led) est éteint.

Afin de pouvoir déclencher manuellement la fermeture les vantaux, nous conseillons de mettre systématiquement en place un bouton poussoir. Ce bouton poussoir devra être mis en place dans un boîtier batibox dont l'axe est positionné à plus de 100mm du chant du vantail en position ouvert et à 1250mm maxi du sol. Mettre en place le boîtier batibox comme indiqué sur sa notice.



Exemple d'un bloc-porte double vantaux, asservissement intégré, monté sur cloisons plaques de plâtre :



9. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION

9.1. Contact de position de sécurité :

Il s'agit d'un contact donnant l'information à la C.M.S.I. que la porte est bien fermée. C'est un contact à bille plastique (EFF10400.20) ou métallique (EFF10405.10) positionné en traverse haute de l'huissérie.

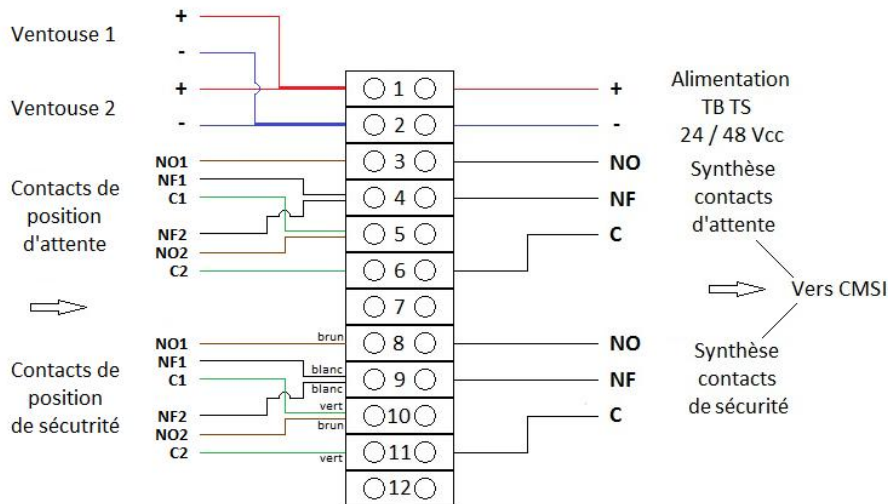
10. MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT

Deux types de boîtiers de raccordement existent :

10.1. Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire)

Il s'agit d'un boîtier de dérivation devant être au moins IP42 (§5.2.3 de la norme NF S 61 937-1) et devant avoir une résistance au fil incandescent de 960°C (§9.10 de la norme NF S 61 932). Il contient une barrette de connexion 12 pôles pour un câblage en fonction du cas suivant :

Bloc-porte 2 vantaux :



NO1 et NO2 : brun, NF1 et NF2 : blanc, C1 et C2 : vert

10.2. Boîtier avec A.R.I.

Il s'agit d'un boîtier incluant un système A.R.I. (anti-réarmement involontaire), comportant un bouton poussoir qui peut être sur le boîtier ou déporté, suivant le modèle de boîtier A.R.I. Celui-ci empêche le passage en position d'attente du bloc-porte, après une alerte incendie, tant que le bouton A.R.I. du boîtier A.R.I. n'a pas été actionné. Le boîtier est bi-tension et peut avoir, suivant le modèle, un abaisseur de tension (48 / 24 V) et / ou un bouton de décondamnation des vantaux.

Câbler le boîtier suivant la notice du constructeur se trouvant avec celui-ci.

11. MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DAS EVACUATION

Un bloc-porte DAS peut être équipé d'un accessoire d'évacuation ayant son propre procès verbal D.A.S. suivant la fiche XIV de la norme NF S 61 937, à condition bien-sûr qu'il ait une validation au feu sur le bloc-porte concerné. Cet accessoire peut être une serrure électrique, un verrou électromécanique ou électromagnétique ou une serrure motorisée, et fonctionne uniquement en rupture de courant.

Les équipements possibles sont les suivants :

Verrou électromécanique EFF 351 :



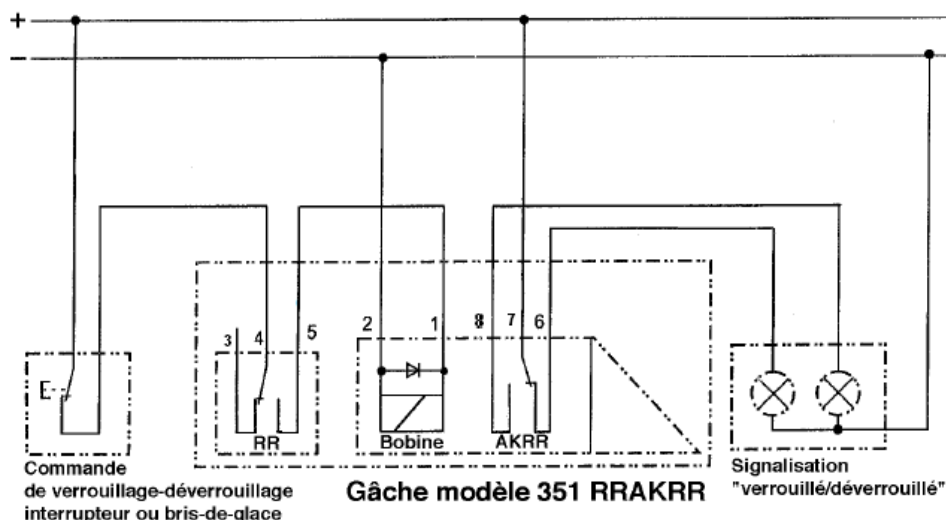
Vérifier la tension d'alimentation de cette dernière qui peut être 24 ou 48 V.

Elle peut avoir les options suivantes :

- RR : contact de signalisation de porte, contact triangle à côté du pêne. Il permet d'alimenter la bobine pour bloquer le pêne en position verrouillé que lorsque la porte est fermée.
- AKRR : contact induit, intégré dans la gâche, signalant la mise en tension ou hors tension de la bobine. Il donne donc l'information gâche verrouillée ou non.

- EFF 10405.10 : contact de position de sécurité, pour la C.M.S.I. C'est un contact métallique à bille qui peut être intégré à la gâche au lieu d'être à part.

Le schéma de câblage est le suivant :



- Pour les autres systèmes de verrouillage, ces derniers sont fournis avec leurs notices.

- SMA 1 point
- SMA 2 points
- GRS 623
- DAE 4000-1
- DAE 4000-2
- DAE 4000-2M
- EFF 351
- EFF 351M
- e-DAS 70 183i
- 70190

12. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement en simulant une détection incendie au niveau de la C.M.S.I. Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- La commande manuelle, permettant de faire lâcher les dispositifs de retenue, doit être obtenue sous un couple compris entre 40 et 120 Nm, le point de mesure étant situé à 100 mm du chant du vantail côté opposé rotation.
 - Si le couple, dans le cas d'une commande par rupture de courant, est supérieur à 120 Nm, le bloc-porte doit être équipé d'un organe de déclenchement facilement accessible, à une hauteur maxi de 1,30 m et à proximité du bloc-porte.
- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)		Distance d axe de rotation / chant de porte (en mm)	Moment de fermeture			
			Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
GRL200EMS	LUCIFER		N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini
≤ 1006	≤ 1020	≤ 950	18	< 26	6	4
1007 à 1156		951 à 1100	26	< 37	9	6
1157 à 1230		1101 à 1160	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)		Couple maximal d'ouverture (Nm)
GRL200EMS	LUCIFER	
≤ 1006	≤ 1020	51
1007 à 1156		66
1157 à 1230		88

- Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou de déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 s.

Pour ces 3 derniers points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture et de l'à-coup final du pivot jusqu'à l'obtention de résultats conformes.

13. REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES EQUIPEMENTS DAS

SEVAX	Notice organe de verrouillage	Référence notice
SMA 1point SMA 2point	SEVAX SMA Notice d'installation applique	ZD313357 Ve B
	SEVAX SMA Notice d'installation encastré	10000037790 Ve E
	Manuel_installation_simplifie : pose règles de base	10000041979
	notice_cablage_simplifi avec sn312451	10000041976
	SEVAX SMA Manuel raccordement boitier SN312451	10000037755 D
GROOM		
GRS 623	notice verrou GRS620	3700000765400
	Notice simplifiée verrou GRS jan 17	3700000873100
SERSYS		
e-Das	Installation e-DAS applique	F.04.12.A
70190	Installation_DAS_70190_V3_1.31	Installation du DAS modèle 70190 V3
ISEO LEVASSEUR		
DAE 4000-1	NOTICEDAE4000-380201-2015-1	380201
DAE 4000-2 DAE 4000-2M	ISEO DAE 4000-2 M notice de pose	380209
	Notice d'installation DAE-4000-2M	380213
EFF EFF		
EFF 351	EFF EFF351 Câblage	NT1001 câblage 351xxx
EFF 351M	EFF EFF351 M.8...J91 65 instruction d'installation et de montage	D0116200